



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

114 N° 6 1992

Les rapports Nord-Sud après la chute du deuxième monde

Edouard HERR (s.j.)

p. 839 - 851

<https://www.nrt.be/it/articoli/les-rapports-nord-sud-apres-la-chute-du-deuxieme-monde-242>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Les rapports Nord-Sud après la chute du deuxième monde

I. - Le contexte, son sens et ses tentations

Les historiens à venir de notre siècle mettront certainement en évidence l'énorme influence exercée par K. Marx à travers l'application pratique de sa pensée dans le « deuxième monde », c'est-à-dire le bloc soviétique. D'où l'importance des années 1989-1991, qui marquent l'implosion de cet empire. Celle-ci nous projette déjà vers le siècle prochain et nous force à repenser la scène internationale. Le deuxième monde disparaissant, on ne peut plus parler dans les mêmes termes du Tiers Monde — expression forgée par le démographe français A. Sauvy. Jusqu'ici c'était suivant l'axe Est-Ouest que l'on comprenait et manipulait l'ensemble des rapports internationaux, spécialement ceux des pays industriels avec le Tiers Monde. Maintenant il s'agit de reconsidérer à neuf et pour elle-même la polarité Nord-Sud en vue de la structuration d'un nouvel ordre international.

Tâche délicate, d'autant qu'avec la disparition du bloc soviétique se font sentir instabilité, incertitude, insécurité. Il suffit de mentionner le devenir tout à fait imprévisible de l'ancienne U.R.S.S. elle-même, la guerre dans l'ancienne Yougoslavie, mais aussi les tensions entre les anciens pays satellites et à l'intérieur de leurs frontières, les séquelles de la guerre du Golfe, le sort de maints pays d'Afrique subsaharienne, qui sombrent dans des guerres intranationales, la montée de l'intégrisme musulman — lequel dans certaines régions vient relayer l'idéologie marxiste-léniniste —, l'émergence de puissances qui ambitionnent une hégémonie régionale et dont plusieurs disposeront à moyen terme d'un armement nucléaire opérationnel.

Convenons d'ailleurs que la formule « Nord-Sud » est aussi imprécise que suggestive. Essayons de tracer sur une mappemonde la ligne de démarcation. Comment l'ancien empire soviétique se situe-t-il ? Et puis ni le Sud ni le Nord n'offrent des entités homogènes : le Japon n'est pas l'Europe et l'Arabie saoudite n'est pas le Rwanda. Ce qu'évoque l'expression Nord-Sud, c'est la tension qu'A. Sauvy constate entre les riches-vieux et les pauvres-jeunes. Cette polarité-là est proche de la problématique que la récente conférence de Rio a

contribué à dramatiser : l'évolution démographique sur notre planète et l'état de l'environnement.

Selon ces deux dimensions le genre humain se voit affronté aujourd'hui comme jamais auparavant à ses limites. Or une telle expérience peut inspirer une compétition sans merci. Trop d'indices révèlent qu'il en va souvent de la sorte. Comme des naufragés sur un radeau, les plus vigoureux tentent de rejeter à l'eau ceux qui pour eux sont de trop. Alors que la situation devrait être prise comme un appel au partage, à la solidarité et surtout à la créativité, comme l'occasion d'une ouverture à autrui, comme une possibilité de communion.

Choix radical qu'impose l'expérience présente du déséquilibre Nord-Sud — expérience, collective cette fois, de la condition mortelle de l'homme. Va-t-elle susciter un réflexe de peur qui entraîne la violence ou au contraire inviter les nantis à se quitter pour passer vers autrui ?

À la tentation de l'égoïsme peuvent s'en ajouter d'autres : céder à un sentiment d'impuissance, ou bien à l'illusion d'une toute-puissance, ou d'autre part à celle de fabriquer des coupables, des boucs émissaires sur qui nous décharger de nos responsabilités. Sans parler d'un danger qui menace davantage le Nord et que nous rencontrerons plus loin.

Notre réflexion va porter d'abord sur quelques excès idéologiques à éviter ; puis nous ferons état de données statistiques qui illustrent la situation Nord-Sud ; enfin nous suggérerons quelques orientations pratiques.

II. - Déviations idéologiques

La complexité des rapports Nord-Sud, le caractère radical des problèmes qu'ils posent et la charge émotive dont ceux-ci sont susceptibles favorisent des vues simplistes et idéologiques du réel. Cela sur deux plans : l'un économique, où se situe le débat « tiers-mondiste », qui oppose notamment la pensée marxiste et le néo-libéralisme ; sur l'autre, démographique, s'affrontent les héritiers de Malthus et ses adversaires.

À partir des années 80 (l'ère de Ronald Reagan), les anti-tiers-mondistes, libéraux et néo-libéraux, entendent bannir le concept de Tiers Monde et l'idée d'une polarité Nord-Sud. Pour eux il n'y a qu'un monde ; avec certaines différences, bien sûr, tous les pays par-

tagent les mêmes conditions fondamentales, la concurrence d'une économie de marché. S'il en est qui ne réussissent pas, c'est par leur faute ; il serait inutile, voire pervers, de vouloir les aider. Position de libéraux du siècle dernier devant la misère et les revendications des ouvriers : que l'État s'abstienne d'intervenir et « laisse faire » ! Thérapeutique condamnée par la statistique : entre riches et pauvres le fossé ne cesse de s'élargir. En 1960, la part du cinquième le plus pauvre de la population mondiale se chiffre par 2,3% de la production globale ; en 1980 elle est tombée à 1,4% ; dans le même intervalle de temps la part du cinquième le plus riche a passé de 70,2% à 82,7%¹. D'autres indicateurs de la vie économique parlent dans le même sens. Peut-on à ce propos affirmer que tout le monde se trouve dans les mêmes conditions ? Comme le disait Orwell, si tous sont égaux, il y en a qui sont « plus égaux » que d'autres. Il subsiste d'énormes inégalités de richesse et de pouvoir entre Nord et Sud, mais aussi à l'intérieur des pays du Sud.

Sans doute plusieurs pays du Sud, comme l'Inde ou le Brésil, possèdent-ils maintenant des industries capables de concurrencer avec succès les plus avancées du Nord. Cependant il faut garder le sens des proportions. Ainsi le petit Benelux produit plus de biens et de services (un tiers de plus) que l'Inde entière avec ses 800 millions d'habitants ; de même pour le pays-continent qu'est le Brésil.

Divers anti-tiers-mondistes vont plus loin ; dans l'ancien Tiers Monde ils voient surgir plusieurs Japans qui nous menacent. On cite régulièrement la Corée du Sud, Taïwan, Hong-Kong et Singapour. Et plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est sont en progrès, la Malaisie et la Thaïlande par exemple. Mais dans les premiers il s'agit d'une infime minorité de la population et, pour les derniers, de peuples qui ont encore un long chemin à parcourir. Les slogans répétés à leur sujet entraînent non seulement des refus d'aide, mais même des réactions de défense à l'égard de l'ensemble des pays du Sud.

Les éléments idéologiques ici en jeu conduisent aussi à escamoter le passé colonial et les survivances néo-coloniales. La manière dont l'Occident abordait les autres continents était profondément marquée par l'inégalité et l'exploitation. On a mis brutalement en route des processus de changement sans donner les moyens adéquats pour gérer ce changement de manière humaine. Si donc on s'interroge sur les responsabilités de la situation présente du Sud, il faut en attribuer

1. United Nations Program for Development (UNDP), *Human development report 1992*, Oxford University Press, 1992.

à l'Occident une lourde part. Cela sans méconnaître les aspects positifs de la colonisation. Qu'on songe à ce qu'étaient au départ l'espérance de vie de la population et ses conditions d'existence — par le fait du climat, de la qualité des sols, mais aussi des structures sociales et de la conduite des éléments dominants. De toutes façons la transition d'une société dite primitive vers une société moderne ne s'opère pas sans trouble. Reste que, d'une manière générale, l'Occident a très gravement manqué à la justice.

Quant au courant tiers-mondiste, il était partiellement dépendant du bloc soviétique et/ou de l'idéologie marxiste-léniniste. Avec la disparition du bloc son influence diminue. Cependant les thèses à évoquer maintenant gardent pas mal de vigueur. D'après certains tenants du tiers-mondisme, la condition du Sud est déterminée exclusivement par l'exploitation et la domination et même l'extermination perpétrées par le Nord. Pour le Sud, la seule solution consiste à se séparer, à se déconnecter du Nord et à poursuivre un développement autogéré, à se débarrasser des élites politiques et économiques, parce qu'elles ne seraient que des agents du Nord. On dira enfin que la réussite économique du Nord tient exclusivement à l'exploitation du Sud.

Si de fait le Nord a réellement exploité et dominé le Sud, l'état de celui-ci ne résulte pas de cette seule cause. L'Éthiopie, peu touchée par la colonisation, éprouve d'énormes difficultés à passer d'une société préindustrielle à une société moderne industrialisée. D'autre part, l'option pour un développement séparé, écartant la domination nordique, est-elle assurée de succès au-delà d'une phase temporaire de gestion ? Depuis les années 60 la Chine suit ce chemin, que la taille du pays devait faciliter. On ne parlera pas d'une pleine réussite. De plus un terrible totalitarisme interne a remplacé la domination étrangère. Est-il permis d'assimiler les élites locales à des agents du Nord ? Il faut l'admettre dans plusieurs cas, notamment en Amérique Latine. Mais les élites de l'Inde indépendante, de l'Algérie, de la Chine sont-elles des marionnettes du Nord ? Quant à la réussite économique du Nord, s'il est vrai que l'Angleterre, par exemple, a dû à son empire colonial un enrichissement considérable, l'exploitation en cause est loin de rendre compte de l'essor de la société industrialisée. Celui-ci est dû aussi à l'esprit de la classe bourgeoise, aux découvertes scientifiques et à la créativité en matière technique. À quelle exploitation coloniale pourra-t-on attribuer la prospérité de l'Allemagne, du Japon, de la Suède, de la Suisse ?

Notons encore ici que l'explosion démographique caractéristique du Sud n'est pas le fruit d'une stratégie d'exploitation, mais de me-

sures d'hygiène. Là se montre encore une fois un manque grave de l'Occident, qui a introduit certains facteurs de changement sans répondre à l'exigence d'une évolution mieux équilibrée et intégrée.

Passons maintenant, dans notre critique, des simplifications idéologiques au plan démographique. Nous rencontrons donc les héritiers de Malthus. Leur thèse, qui n'est d'ailleurs pas exactement celle de Malthus, consiste à dire : la croissance démographique est si forte qu'elle rend impossible le développement économique et entraîne des dégâts écologiques irréversibles. Il faut donc par tous les moyens intervenir directement pour stopper cette croissance.

Mentionnons quelques chiffres globaux. Actuellement nous sommes 5,6 milliards d'humains sur la terre ; on prévoit 6,3 milliards pour l'an 2000 et 10,5 milliards pour 2050. La progression est certes très impressionnante. Rappelons cependant que le pronostic pessimiste de Malthus a été tout à fait infirmé par les faits, notamment aux États-Unis. De nos jours on ne dispose pas de l'ensemble de données qui prouvent la thèse néo-malthusienne énoncée ci-dessus. Par ailleurs au cours des périodes où les taux de croissance de la population ont été les plus élevés (dans les années 60 et 70) tout le monde a réussi, au moins très modestement, à améliorer le niveau de vie par habitant. Les famines n'ont pas, pour la plupart, une cause économique ; elles résultent plutôt des conflits politiques ou d'un changement climatique. Ajoutons que la baisse d'une population ne produit pas de soi une amélioration du niveau de vie.

L'idéologie malthusienne mérite un reproche plus radical. Elle induit un a priori négatif à l'égard de la vie humaine : l'existence d'un autre, d'un pauvre surtout, apparaît comme une menace. Elle inspire aussi une sorte de technologie du comportement humain, qu'on va traiter comme celui des animaux. Les procédés employés en Chine et à Singapour montrent que cela n'est pas pure imagination. C'est du malthusianisme totalitaire ou eugénique. Venant dans bien des cas de pays du Nord, ce type d'approche peut vraiment être qualifié de néo-colonial. Sans parler du malthusianisme naturaliste : on compte sur les catastrophes, les guerres et les épidémies comme le sida pour résoudre les problèmes démographiques des pauvres.

Pour désigner les tendances opposées, il est commode de parler d'antimalthusianisme. En fait ces tendances sont assez diverses. Elles ont en commun le parti pris, conscient ou non, de minimiser le défi formidable lancé par l'accroissement rapide de la population — phénomène où interviennent tant de facteurs : les ressources, les subsistances, l'emploi, les flux migratoires, les conditions de vie ur-

baine, la stabilité politique et l'environnement, pour en nommer quelques-uns. Des États, des religions (l'islam par exemple), des minorités favoriseront une croissance démographique forte dans une visée de puissance et d'influence. C'est qu'à long terme le nombre constitue une force politique considérable. Comme l'écrivait J. Lesourne, expert en prospective, l'homme des années 2000 sera un asiatique ou un musulman. Quelle révolution pour ceux qui font mémoire de Christophe Colomb ! Inutile de rappeler à ce propos qu'en Europe s'affirme l'implosion démographique. On connaît d'ailleurs la mentalité des familles pauvres, qui voient dans leurs enfants leur seule richesse : conception à la fois généreuse et affectée d'ambiguïté.

Dans certains milieux catholiques on rencontre une tendance qu'il convient de signaler ici sans la qualifier d'antimalthusianisme, vu sa motivation particulière. Elle les porte à sous-estimer l'ampleur du défi démographique. Avec raison ils se méfient des procédés mis en œuvre pour limiter la population, surtout sous l'influence d'une mentalité technocratique. Certaines de ces méthodes sont de fait indignes de l'humanité. Cela ne justifie pas un refus de voir la situation telle qu'elle est. Il importe de remarquer aussi que le rythme de croissance des dernières décennies n'a vraiment rien de « naturel » ni de normal. Il est le résultat d'une rupture entre la mortalité et la natalité. On a réduit la première, surtout la mortalité infantile, par quelques mesures d'hygiène, tandis que la seconde n'a pas encore suivi la mortalité. Donc ce qu'on appelle la transition démographique reste encore à réaliser dans beaucoup de cas, spécialement en Afrique, continent le plus pauvre.

La position de principe de l'Église catholique est saine : combattre la pauvreté non par la réduction des taux de croissance de la population, mais obtenir la réduction de ces taux par l'élimination de la pauvreté massive. L'opposition de l'Église aux méthodes non naturelles de contrôle des naissances est légitime. Cependant pour ce qui concerne la doctrine d'*Humanae vitae*, il faut considérer les conditions de son application spécifique aux deux sphères de la famille et de la politique. Pour la première, l'Encyclique suppose l'existence d'un vrai foyer, qui soit stable et présente des capacités sérieuses de dialogue et de partage. Avouons que cette exigence n'est pas satisfaite dans bien des situations de grande pauvreté et de misère. Peut-on alors jeter la pierre à celles et ceux qui recourent sans pressions illégitimes à des moyens non « naturels » de limitation, sans en venir, comme c'est malheureusement le cas faute de méthodes préventives, à l'avortement artisanal ?

Quant à la sphère de la politique, les pouvoirs publics ne sont pas dans la même situation que l'Église catholique. On ne peut pas dès lors leur appliquer tel quel le message d'*Humanae vitae*. Ils ont affaire à une population dont les idées sont très diverses en la matière. Leur responsabilité à l'égard du bien commun comporte le devoir d'assurer un avenir supportable aux générations à venir. Dès lors, avec les moyens dont ils disposent maintenant, il se peut qu'ils concluent à la nécessité de limiter la croissance de la population. Évidemment ils doivent exclure les méthodes qui portent atteinte à l'intégrité de la femme, de l'homme, des enfants à naître, comme aussi les tendances racistes et eugéniques. Cela bien assuré, et le jeu de la subsidiarité étant respecté, il leur appartient d'informer et d'éduquer en laissant ouvert le choix des méthodes.

III. - Description chiffrée du rapport Nord-Sud

Les données statistiques reprises ici concernent 1° la production nationale par habitant, c'est-à-dire la somme de biens et de services produits dans un pays par an et par habitant ; 2° des indicateurs relatifs au degré de développement humain dans les pays du Sud ; 3° des indices touchant les transferts Nord-Sud.

Du premier point de vue on distingue quatre catégories de pays ; d'abord des pays riches comme la France (19.480 \$) et l'Italie (16.850 \$). Ensuite un groupe intermédiaire, où l'on trouve déjà des pays du Sud : la Hongrie (2.780 \$), le Brésil (2.680 \$) et le Mexique (2.490 \$) ; puis un groupe vraiment pauvre, comme l'Indonésie (560 \$), la Chine (370 \$) et l'Inde (350 \$) ; enfin les plus pauvres, comme le Zaïre (230 \$). Tous les pays du globe se rangent plus ou moins adéquatement dans ces catégories². On sera d'emblée frappé par l'énormité des différences. Cependant il importe d'aborder ces données chiffrées avec grande prudence. Ainsi, il faudrait considérer le pouvoir d'achat réel, se rappeler qu'on a affaire à des moyennes et enfin s'interroger sur la fiabilité et même la pertinence de ces données. Mais cela dit, il reste qu'elles dénoncent des conditions très inégales de vie matérielle. À cela s'ajoute la différence numérique entre les populations dans les diverses catégories. Les gens qui gagnent plus de 2.500 \$ représentent 22% du total et disposent de 80% du produit. Ceux qui ont moins de 500 \$ forment 56% du total et ne béné-

2. *Bilan économique et Social 1991. Secousses*, dans *Dossiers et Documents du Monde*, Paris, Le Monde, 1992.

ficient que de 15% de biens et services. Plus dramatique cette constatation : un milliard de riches gagne 150 fois plus que le milliard des plus pauvres et les comparaisons diachroniques révèlent une aggravation de cet état de choses. Au cours de la dernière décennie, l'Afrique a reculé de 1,7% par an, l'Amérique Latine de 0,4% par an³.

Le développement humain des dernières années dans les pays pauvres est marqué de contrastes : plusieurs signes positifs, mais aussi des aspects désolants. L'espérance de vie moyenne est de 63 ans, donc 17 de plus qu'en 1960. Les deux tiers des personnes ont accès à des services de santé et l'alphabétisation a progressé de plus d'un tiers depuis 1970. Mais 100 millions de gens ont encore souffert de famine en 1990. Et 1,2 milliard survivent à peine dans une pauvreté absolue⁴. Malheureusement un certain nombre de pays pauvres dépensent des sommes considérables pour l'armement au détriment des services sociaux. Notons à ce propos que les dépenses globales d'armement s'élèvent à environ 1000 milliards de dollars par an dans le monde.

Il faut confronter ce chiffre avec le montant de l'aide au développement venant du Nord au Sud : 55 milliards de dollars, l'équivalent de 0,35% du produit national du Nord. Mais durant la même période d'une année, le Sud transfère 175 milliards vers le Nord au titre de service de la dette, de profits des multinationales et de fuite des capitaux. Et depuis 1985 l'apport net de flux financiers octroyés au Sud par le Fonds Monétaire International est négatif (le Sud rembourse plus que ce qu'il reçoit), et il en va de même pour la Banque Mondiale depuis 1990⁵. Signalons encore pour terminer que le montant de la dette du Sud s'élève à 1350 milliards. Concluons : la situation est très sombre pour un ou deux milliards d'êtres humains ; un habitant sur trois de notre planète se trouve dans une situation très précaire. Et cette proportion menace d'augmenter.

IV. - Orientations pratiques

1. Instaurer un système d'impôt mondial

Dans les circonstances présentes, on ne saurait se dispenser d'apporter une aide au Sud. Mais ce concours s'accompagne souvent d'effets pervers : dépendance, mentalité d'assistés. D'autre part, l'in-

3. *Le Monde*, 2.7.1991.

4. UNDP, *Human development...*, cité n. 1, feuilles de synthèse.

5. *Ibid.*

terdépendance réelle entre les différents pays ou régions du globe s'est considérablement accrue ces derniers temps, qu'il s'agisse de l'environnement, des migrations, de la sécurité, des circuits économiques et financiers, des communications. Or, à travers ces réseaux, désormais mondiaux, il est impératif de poursuivre un bien commun lui aussi mondial. Dès lors ne faudrait-il pas instaurer un impôt mondial, si modique fût-il au début, qui serait dû en justice distributive ? Le principe de la destination universelle des biens ne nous oriente-t-il pas dans le même sens ? On pourrait alors répartir ces sommes selon des critères plus objectifs que dans le cas de l'aide, où commandent souvent les priorités politiques. Quel devrait être le montant de ce début d'impôt ? Ne pourrait-on pas commencer par verser un pour cent du produit national ? Pareille perspective ne risque pas de se concrétiser tout de suite. Mais une telle orientation ne peut-elle influencer les comportements personnels et actuels des gens ?

Si le citoyen admet en âme et conscience l'obligation d'un tel impôt mondial, on pourrait concevoir le régime suivant : la contribution qui serait la sienne si la communauté nationale versait 1 % du produit national, chaque particulier pourrait la confier à tel ou tel organisme qualifié pour la transmettre. Cette contribution individuelle ne serait pas négligeable pour les tranches élevées de revenu. L'important dans cette perspective, c'est la conviction qu'il faut en arriver à un changement de mentalité : de l'aide « libre » à l'impôt qu'on acquitte « obligatoirement » selon l'exigence du bien commun mondial. C'est d'ailleurs à la fois une question de justice et d'intérêt à long terme bien réfléchi.

2. Ouvrir le commerce international

D'après le directeur du FMI la perte causée au Tiers Monde par la fermeture des marchés du Nord au moyen de barrières tarifaires s'élève à 200 milliards de dollars, c'est-à-dire plusieurs fois la somme versée au titre d'aide publique annuelle. Si donc les pays riches enlevaient ces barrières artificielles, on aiderait les pays pauvres plus que par un circuit de dépendance. Pour être réaliste, une telle mesure devrait s'accompagner de soutiens très sérieux assurés à des groupes qui perdraient leur emploi dans nos pays à cause de la concurrence, notamment en agriculture. Cet exemple illustre la complexité des problèmes concrets et la difficulté de les résoudre en bonne politique.

3. *Créativité dans le mode de remboursement de la dette*

Ce point réclamerait toute une étude. Bornons-nous à des indications de principe. D'un point de vue moral, considérant les pauvres de beaucoup de pays endettés, on peut dire qu'ils se trouvent dans des conditions de survie telles que le remboursement n'est pas dû en justice, ou du moins doit être remis à plus tard. Il faut d'ailleurs noter à ce propos que les conditions draconiennes imposées par le FMI aux pays endettés entraînent chez ceux-ci des mesures de restriction budgétaire qui affectent surtout les pauvres. Par exemple on n'accorde plus de subsides pour des biens de première nécessité ou des matières premières ; les programmes sociaux sont éliminés : santé, éducation. Malheureusement ce sont les gouvernants et les élites privilégiées des pays pauvres qui ont souvent profité des emprunts et les ont gérés de manière irresponsable. Au lieu de procéder à des investissements productifs qui pourraient financer les remboursements, ils ont utilisé ces fonds pour leur propre avantage, pour le prestige, pour des achats d'armement ou pour les dépenses courantes. Bref, dans bien des cas, cet argent s'est volatilisé.

Cela n'excuse nullement le manque de sens des responsabilités de la part des banques occidentales, qui n'ont envisagé que leur profit. Après le choc pétrolier nos gouvernements se firent d'ailleurs complices de ces arrangements, car les sommes ainsi prêtées au Sud étaient souvent utilisées pour acheter des biens dans le Nord et permettaient ainsi de rééquilibrer des balances de paiement déséquilibrées par la facture pétrolière.

En fait il existe à ce problème épineux des solutions vraiment créatives aussi bien techniquement que moralement. Signalons simplement la proposition formulée par des experts belges pour le cas de l'Afrique dans le cadre de la Communauté européenne⁶. Celle-ci rachèterait la dette au prix du marché secondaire. Puis, elle la transférerait à titre gratuit à un organisme représentatif des vrais intérêts du pays emprunteur. C'est à cet organisme-là que la dette devrait alors être remboursée en monnaie de ce pays pour être ensuite affectée chez lui à des projets d'utilité publique. Le coût de l'opération se situerait entre 1 et 2% du PNB (Produit National Brut) des douze pays de la Communauté européenne et pourrait être réparti sur plusieurs années. Cette somme peut paraître dérisoire face à la misère

6. J. DRÈZE e.a., *Coopération pour le Règlement des Dettes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (CORDA)*, coll. Cahiers de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales de Namur, Série de Recherche, 87, octobre 1989.

des pays pauvres et en même temps énorme si on regarde ce qui est versé actuellement au titre de l'aide.

4. Répondre par des investissements à la pression migratoire

En relation avec la pression migratoire, probablement très forte à l'avenir surtout entre l'Afrique et l'Europe, une mesure, partielle certes, consisterait à favoriser les investissements privés créateurs d'emploi dans les pays du Sud, de manière à retenir la main d'œuvre sur place. À cet effet, il s'agirait d'être beaucoup plus imaginatif pour accroître les procédures de couverture par les pouvoirs publics des risques politiques et économiques⁷. Car par ce type d'assurance on inciterait les entreprises privées à mettre leur dynamisme propre davantage au service du développement des pays pauvres.

Ne faudrait-il pas sortir de la procédure actuelle, selon laquelle la seule manière légale d'entrer dans nos pays, c'est d'arriver à décrocher le statut de réfugié politique ? Cela entraîne un abus et des distorsions de l'application de la loi. Ne vaudrait-il pas mieux négocier un statut de l'émigration économique qui ouvrirait une voie entre la clandestinité et ces distorsions ?

Si on chiffre ces différentes perspectives économiques, on a vite atteint un niveau qui représente dix fois ce qu'on fait maintenant en matière d'aide : de 3 à 4 % du PNB. Au sommet de Rio les plus généreux promettaient d'en arriver à 0,7 %. Beaucoup citent dans ce contexte le coût de nos dépenses de sécurité et d'armement, qui justement se monte à environ 3 à 4 % du PNB. Ne serait-ce pas possible d'affecter au moins une partie de ces sommes à la solidarité avec le Sud ? Techniquement l'avantage réside dans le fait que cet argent est déjà prélevé sur la société comme impôt. La réponse à cette question dépend certes des politiques de sécurité qu'on va mener dans les pays du Nord, mais aussi de beaucoup d'autres facteurs comme la pression des industries militaires avec les emplois qui y sont en jeu. Reste que ce taux de 3 à 4 % du PNB nous indique un ordre de grandeur de ce qui serait requis du point de vue économique pour relever le défi majeur de notre époque.

5. Mettre en place un Conseil de Développement : perspective politique

Le projet d'un impôt mondial suppose une structure politique correspondante, la constitution d'une autorité publique de compé-

7. E. BUKSJAN, *Assurer les risques politiques dans le Tiers-Monde*, dans *Le Monde*, 11.8.1992.

tence universelle. Des suggestions très élaborées ont été faites dans un document récent qui propose de créer à côté de l'actuel Conseil de Sécurité un Conseil de Développement⁸. De même qu'il est nécessaire de conjuguer la justice à la paix, il faut joindre au Conseil de Sécurité (paix) un Conseil compétent pour le développement (justice). Ce Conseil exercerait son pouvoir dans le domaine des ressources et des besoins de développement au sens large, incluant les crises (comme les famines) et les interventions humanitaires, mais aussi la coopération au développement. Il serait donc tout à fait compétent dans la gestion de l'impôt mondial. Les experts des Nations-Unies ont déjà des vues sur la composition institutionnelle de ce Conseil.

6. Refuser l'apartheid sur le plan mondial : perspective éthique

D'un point de vue éthique, un auteur français⁹ présente la grande tentation qui sollicite le Nord après la chute du bloc soviétique : la relation Nord-Sud risque d'évoluer vers un modèle analogue à celui de l'empire romain, qui se protégeait des barbares par un mur de défense l'entourant de partout. Certes aujourd'hui ce mur n'est pas seulement physique, il est aussi économique, tarifaire (GATT) et politique. Autrement dit, on risque d'instaurer une sorte d'apartheid sur le plan mondial. En ce sens jouent plusieurs motivations :

- faire du Sud le nouveau et principal ennemi ou la grande menace. À ce propos E. Fottorino écrit : « L'Occident ne semble s'intéresser aux pays démunis que pour les craintes qu'ils inspirent : les hordes migratoires, la propagation du sida, les atteintes à l'environnement, la cocaïne colombienne ou l'héroïne du Triangle d'or »¹⁰;

- considérer que le Sud n'est pas intéressant économiquement pour le Nord. Avant il était utile de l'exploiter, maintenant on peut même s'en passer ;

- tenir les gens du Sud comme des incapables, des inférieurs, des méprisables. Se séparer d'eux pour ne pas être « infecté » de leurs maux.

Mélange de cynisme, d'ignorance, de méfiance et de mépris ; tout cela jouant sur fond de peur. L'enjeu éthique pourrait alors s'énoncer comme suit : allons-nous choisir notre sécurité contre la justice ?

8. UNDP, *Human development...*, cité n. 1.

9. J. Chr. RUFIN, *L'empire et les nouveaux barbares*, coll. Pluriel, Paris, Lattès, 1991.

10. E. FOTTORINO, *La guerre perdue des pauvres*, dans *Dossiers et Documents du Monde*, cité n. 2, p. 146.

Ce serait précisément poursuivre une stratégie d'apartheid mondial. Mais à terme peut-on jouir de la sécurité sans justice ? Les questions de population et de flux migratoires ne se résoudreont pas seulement par des moyens policiers et militaires. Il faudra conjindre sécurité pour tous et justice pour tous. Par ailleurs le Sud doit comprendre aussi qu'il ne fera pas régner la justice en insécurisant le Nord, car cela amènerait une spirale de violence et de domination des forts.

7. Le rôle eschatologique de l'Église

Comme nous l'avons vu, un certain type d'autorité mondiale sera de plus en plus nécessaire. Mais pour éviter que celle-ci ne devienne une tyrannie technocratique ou politique, il faut qu'on puisse la percevoir comme au service d'une unité éthique et spirituelle qui la dépasse. De ce point de vue l'Église peut remplir un rôle indispensable, dans la mesure où elle anticipe et préfigure déjà le Royaume des cieux à venir. Il ne s'agirait évidemment en aucune façon de soumettre le pouvoir politique au pouvoir ecclésial, mais d'empêcher la sphère politique de se fermer sur elle-même en lui rendant présente la fin ultime. Mais pour ce faire, l'Église est sans doute appelée à se solidariser avec les situations qui symbolisent l'universalité et à se mettre au service des petits. Ce témoignage importe davantage aujourd'hui, où l'humanité fait l'expérience de ses limites. Elle risque en se heurtant à ces limites, de se déchirer et de marginaliser les faibles. En étant fidèle à sa mission, l'Église signifiera que ces limites ne doivent pas être des occasions d'affrontement, mais qu'elles peuvent devenir des passages vers la surabondance, si les hommes sont prêts au partage.

B-1040 Bruxelles
Rue des Bollandistes, 56

Édouard HERR, S.J

Sommaire. — Que souhaiter concernant les rapports Nord-Sud après l'implosion du bloc soviétique ? L'article dénonce certains dérapages idéologiques à éviter. Puis il recueille quelques données chiffrées qui éclairent la situation. En vue d'un ordre mondial plus juste, il propose des **orientations d'ordre économique, politique, moral et spirituel.**